

TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS

Le service de transport scolaire intra-muros sera maintenu à la rentrée scolaire prochaine, (pour rappel, le tarif de ce service était de 48,00 € + 2,00 € de frais de gestion pour l'année 2010/2011).

Cependant, malgré l'acquisition d'un nouveau bus plus spacieux, il nous est encore difficile de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes de plus en plus nombreuses et organiser un circuit correct tenant compte du bien-être de l'enfant, à savoir des horaires et un temps de transport raisonnables.

Il a été constaté que de plus en plus de familles disponibles pour accompagner leur enfant à l'école demandaient le bus pour un trajet relativement court.

Par ailleurs, il est prouvé que les enfants qui arrivent à l'école à pied sont plus détendus et en forme.

C'est pourquoi un règlement interne du transport scolaire intra-muros va être mis en place à la rentrée scolaire 2011 afin de déterminer les conditions d'acceptation des demandes.

Pour plus de renseignements, contactez le service qui vous informera des formalités.

✂-----

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS COUPON REPONSE A RETOURNER

NOM Prénom de l'enfant.....

NOM Prénom du Représentant Légal.....

POINT DE MONTEE DESIRE.....

ECOLE FREQUENTEE

CLASSE FREQUENTEE.....

FREQUENCE :

Matin et/ou Soir

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Je soussigné.....autorise le chauffeur du bus à déposer

mon enfantle soir au point d'arrêt, même en l'absence d'un
membre de la famille.

Signature,